



PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**Mise à jour :
Décembre 2014**

**OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE
aux agents des collectivités et établissements publics**

2015 / 2016

**(en vert les inscriptions ouvertes
pour la période du 2 janvier au 15 février 2015)**

CNFPT – Délégation Régionale Aquitaine -

SOMMAIRE

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

La mise en œuvre progressive d'une offre nationale harmonisée	p. 3
Dispositif d'orientation et formations tremplins (remises à niveau)	p. 4 et 5
Conditions générales d'organisation.....	p. 6
Conditions d'accès aux préparations concours/examens	p. 7
Les procédures d'inscription : le rôle des acteurs	p. 8

LES DISPOSITIFS PROPOSÉS PAR FILIERE

Filière Administrative	p. 9 à 13
Filière Animation	p.14 à 17
Filière Culturelle	p.18 à 27
Filière Police Municipale	p.28 à 31
Filière Médico Sociale	p. 32 à 38
Filière Sapeurs-pompiers professionnels	p. 39 à 40
Filière Sportive	p. 41 à 45
Filière Technique	p. 46 à 55

LES INTERLOCUTEURS PREPARATION EN REGION AQUITAINE..... p 56



LA MISE EN ŒUVRE D'UNE OFFRE NATIONALE HARMONISÉE

Préparer un concours ou un examen professionnel relève d'un projet construit et partagé entre l'agent et sa collectivité. Il s'agit pour l'agent de s'engager dans une démarche mûrie et réfléchie et pour la collectivité de lui permettre de se former dans une perspective d'évolution professionnelle et de carrière.

Le CNFPT, dans le cadre du Projet National de Développement, souhaite garantir à tout agent s'engageant dans une démarche de **préparation à un concours ou examen professionnel** une **offre de service public harmonisée**, instituant ainsi une égalité et une équité de traitement des agents ainsi qu'un cadre de référence pour les délégations sur l'ensemble du territoire.

L'offre de service vise à :

- assurer à tout agent, la possibilité d'intégrer un **dispositif d'orientation** et de **formation** préalable aux concours et aux examens professionnels :
 - mise à disposition de tests d'auto-évaluation en ligne
 - tests d'orientation permettant de proposer un parcours adapté : une entrée en préparation ou une mise à niveau dite « formation tremplin »
- proposer **une offre de formation harmonisée** : en termes de modalités pédagogiques, de contenus, d'organisation par types d'épreuves, de la mise à disposition **de ressources en ligne**.

Cette offre s'inscrit dans une démarche globale d'orientation et de formation visant à accompagner tout agent ayant un projet de concours ou d'examen professionnel.

La mise en œuvre de ces nouvelles modalités pédagogiques va entraîner **une anticipation du recensement et un étalement du calendrier**. *C'est pourquoi deux dates butoirs seront arrêtées tous les ans.*

→ **pour 2015 : 15 février 2015 et 15 octobre 2015 (dates limites de réception des bulletins au CNFPT)** *Pour chacune de ces dates, les concours et examens concernés sont précisés en fonction des calendriers d'organisation des concours et examens et des délais nécessaires à la mise en œuvre des formations tremplins.)*



DISPOSITIF D'ORIENTATION

Le dispositif d'orientation proposé donne accès à différentes ressources permettant à l'agent et à la collectivité de s'assurer de la validité et de la faisabilité du projet envisagé.

DES TESTS D'AUTO-ÉVALUATION en ligne

Des tests sont accessibles en ligne sur le site du CNFPT, réalisables en auto-administration et librement, autant de fois que souhaité.

Ils sont destinés à toute personne désirant évaluer ses connaissances au regard des épreuves d'un concours ou d'un examen professionnel identifié, sa motivation à s'engager vers une préparation.

Ces tests permettent d'estimer son niveau en français, mathématiques, culture territoriale, hygiène et sécurité...

Précision : les résultats des tests ne seront qu'indicatifs et ne seront pas demandés lors de la préinscription à la formation.

Lien vers les tests d'auto-évaluation :

<http://www.cnfpt.fr/content/test-dauto-evaluation-0?gl=NjliOGJkMzI>

DES TESTS D'ORIENTATION sur table

D'ici 2016, des tests d'orientation obligatoires seront organisés lors de toute demande de préparation à un concours ou examen. Ils ont pour objectif de vérifier les acquis et les compétences indispensables pour engager une formation dans de bonnes conditions.

Ils vérifient les capacités d'expression écrite et de compréhension (pour les catégories C), d'analyse, de synthèse et d'argumentation (pour les catégories A et B) et de mathématiques et physique, pour certains concours.

En fonction du résultat obtenu au test, il sera proposé à l'agent et à sa collectivité :

soit une entrée directe en préparation,

soit une orientation vers une formation tremplin préalable à son entrée en formation,

soit une réorientation si le projet n'est pas réalisable dans l'immédiat mais va nécessiter la préconisation d'un parcours davantage adapté à son niveau.

FORMATIONS TREMPLINS REMISES A NIVEAU A – B - C

LES FORMATIONS TREMPLINS (REMISES A NIVEAU) concernent :

- Les agents pour lesquels le résultat obtenu au test d'orientation permet de supposer qu'ils aborderont la préparation dans de meilleures conditions après avoir participé à la formation tremplin.

OBJECTIFS :

Les formations tremplins visent à renforcer les capacités en expression écrite, analyse, synthèse, argumentation et mathématiques, selon le type de concours ou d'examen à préparer et selon la catégorie (C, B ou A).

Elles s'inscrivent **dans un enchaînement « test d'orientation - formation tremplin - préparation concours ou examen ».**

Les formations tremplins ne sont pas des pré-préparations.

Elles peuvent mixer des publics issus de différentes filières de la fonction publique territoriale.

PARTICULARITÉS FINANCIERES :

Il s'agit de prestations de formation soumises à condition financière conformément à une délibération du Conseil d'administration du CNFPT en date du 14 décembre 2011.

Une délibération du Conseil d'administration du CNFPT en date du 19 février 2014, a modifié le régime de participation financière des collectivités, à savoir :

- 20 premiers jours sur cotisation, au-delà, 50€ par jour et par stagiaire, par période de deux ans de date à date, pour un même pour la formation Tremplin de catégorie C.
- 10 premiers jours sur cotisation, au-delà, 50€ par jour et par stagiaire, par période de deux ans de date à date, pour un même agent, pour la formation Tremplin de catégorie B et A.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration seront également pris en charge par le CNFPT

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ORGANISATION :

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES D'ORGANISATION

Les dispositifs de préparation proposés comportent :

- des modules de méthodologie et d'entraînement aux épreuves écrites et orales ;
- des modules d'apports des connaissances, si l'épreuve préparée le justifie.

Ces dispositifs normés peuvent être aménagés, tant sur la durée, les dates, le lieu d'organisation, que sur le contenu, en fonction :

- des orientations fixées par le Conseil d'administration du CNFPT ;
- des modifications réglementaires dont la nature est susceptible de modifier les épreuves et les programmes des concours ou examens professionnels ;
- des concours et examens organisés par les Centres de gestion et le CNFPT.

L'aire d'organisation est définie à partir des effectifs potentiels, de l'origine géographique des candidats ainsi que de la nature des épreuves. Ces dispositifs sont mis en œuvre au plan départemental, régional, interrégional ou national.

Les modalités de formation varient en fonction du concours ou de l'examen préparé : présentiel, présentiel et à distance, à distance uniquement, outils d'auto-formation, ressources mises en ligne...

PUBLICS CONCERNÉS

Les préparations aux concours et aux examens professionnels organisées par le CNFPT sont ouvertes à tous les agents exerçant dans une collectivité territoriale ou un établissement public :

- titulaires - stagiaires - contractuels de droit public,
- contractuels de droit privé,
- emplois d'avenir.

Ainsi qu'aux agents de la fonction publique d'Etat et hospitalière.

PARTICULARITÉS FINANCIÈRES

Pour les **agents de droit privé** et pour les personnes issues des autres fonctions publiques, la formation sera facturée **80 € par agent et par jour de formation** - pour les **contrats aidés : 60 € (hors emploi d'avenir)**.

Le tarif a été fixé par décision du Conseil d'administration du CNFPT.

Dans tous les cas, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ne sont pas pris en charge par le CNFPT, conformément à une délibération de son Conseil d'administration.

CONDITIONS D'ACCÈS aux préparations aux concours et examens professionnels

Les demandes de participation aux préparations aux concours et examens professionnels devront parvenir au CNFPT **avant le 15 février 2015 dernière limite**, à l'aide des bulletins d'inscription mis en ligne sur le site internet www.cnfpt.fr.

Au préalable de son inscription à la préparation, l'agent devra vérifier ::

- qu'il remplit les conditions spécifiques d'ancienneté ou de diplômes correspondant à l'examen professionnel ou au concours visé (interne, externe ou 3^e concours),
- obtient l'accord de son employeur.

Important :

L'agent ne peut pas suivre deux fois de suite la même préparation, **sauf accord formel de son employeur** et **dans le respect du règlement formation de sa collectivité**. En cas d'échec au concours ou à l'examen et à la demande expresse de la collectivité employeur, l'agent peut être autorisé à redoubler la formation, **sous réserve de l'accord de son employeur et dans le respect du règlement de formation de sa collectivité**.

CONDITIONS D'ACCÈS aux concours et examens professionnels

Concours externe :

Ouvert aux candidats justifiant de diplômes ou de l'accomplissement de certaines études, déterminés pour chaque concours. Des dérogations aux conditions de diplôme sont prévues.

Concours interne :

Ouvert aux fonctionnaires et agents publics ayant accompli une durée de services publics, fixée pour chaque concours.

Troisième concours :

Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée déterminée, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association, ou d'une ou plusieurs activités professionnelles effectuées sous contrat de droit privé (CDD, CDI, contrats aidés...).

Concours sur titre avec épreuves

Concours pour lesquels un titre ou un diplôme est indispensable à une inscription et qui comportent une ou plusieurs épreuves.

Examen professionnel

Ouvert aux fonctionnaires qui remplissent certaines conditions de grade et d'ancienneté. Il permet d'accéder à un grade ou à un cadre d'emplois immédiatement supérieur. Les conditions d'ancienneté sont spécifiques à chaque examen.

AVANT DE VOUS INSCRIRE, VERIFIEZ QUE VOUS REMPLISSEZ BIEN LES CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL OU AU CONCOURS QUE VOUS SOUHAITEZ PREPARER.
CONSULTEZ LES SITES : www.cnfpt.fr OU LES SITES DES DIFFERENTS CDG ORGANISATEURS.

PROCEDURE D'INSCRIPTION : LE ROLE DES ACTEURS

L'AGENT

avant de vous préinscrire, procédez à votre **auto-évaluation en ligne** :

<http://www.cnfpt.fr/content/test-dauto-évaluation-0?gl=NjliOGJkMzI>

L'inscription à une préparation à un concours ou à un examen est un acte qui **engage le stagiaire, sa collectivité et le CNFPT**.

Les enseignements proposés ne suffisent pas en eux-mêmes à garantir la réussite au concours ou à l'examen s'ils ne s'accompagnent pas d'un **travail personnel régulier et assidu**.

L'inscription en préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen professionnel.

C'est pourquoi, l'agent entreprendra seul ou avec l'aide de sa collectivité la démarche en vue de s'inscrire au concours ou à l'examen visé, le moment venu, auprès du centre organisateur : CDG - CNFPT.

LA COLLECTIVITÉ

La collectivité est invitée à accompagner l'agent qui envisage de suivre une préparation en faisant le point avec lui :

- sur les conditions requises d'accès au concours ou à l'examen,
- sur la cohérence de son projet professionnel,
- sur l'adéquation de son niveau avec les capacités attendues au concours, notamment en l'orientant vers un test d'auto-évaluation en ligne sur le site du CNFPT
- sur l'ensemble des contraintes de la préparation,
- sur les perspectives et les conditions d'une nomination dans la collectivité.

LE CNFPT

- **Met en place les formations adaptées,**
- centralise les inscriptions,
- organise et convoque les agents aux tests d'orientation obligatoires, (lorsque le dispositif les prévoit) et aux préparations concernées,
- communique la proposition d'orientation à l'agent et à la collectivité employeur (accès direct en préparation – formation tremplin C, B ou A - réorientation dans certains cas)
- établit et gère les calendriers, les convocations et le suivi des présences en formation.

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION – DIF -

Les préparations aux concours et aux examens professionnels peuvent être comptabilisées au titre du DIF.

Il est rappelé que les actions éligibles au DIF doivent être inscrites au plan de formation de la collectivité ou de l'établissement public employeur.

cf. Loi du 19 février 2007 relative à la formation professionnelle

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		PRÉPARATION		
Intitulé	Date	Période d'inscription préparation	Test	Modalités pédagogiques et d'organisation
Administrateur catégorie A+ concours interne	A partir du 3 octobre 2016 dossier d'inscription téléchargeable sur le site www.cnfpt.fr information auprès de l'INSET d'Angers	6 février 2015 information auprès de l'INSET d'Angers dossier d'inscription téléchargeable sur le site www.cnfpt.fr	10 mars 2015 - Rédaction d'une courte synthèse à partir d'un dossier portant sur une pratique managériale ou une question liée au fonctionnement ou à l'actualité des collectivités (durée : 2h, coef. 3) - Réponse à des questions sur l'analyse et le commentaire d'un texte et à des questions de connaissances générales et/ou d'actualité, courte dissertation à partir d'un sujet en rapport avec le programme des épreuves du concours (durée : 3h, coef. 5) - Remise, le jour de l'épreuve, d'un questionnaire de motivation (coef 2)	Dispositif national Contenu indicatif : Acquisition de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Regroupements de soutien méthodologique - Regroupements de mises en situation (devoirs en temps limité) - Travail personnel à distance sur la base d'un fonds documentaire - Conférences thématiques Entraînement aux épreuves écrites : <ul style="list-style-type: none"> - Concours blancs et corrigés Entraînements aux épreuves orales pour les candidats admissibles. Durée : 25 jours environ + 5 jours pour les épreuves d'admission (candidats admissibles) Période : juillet 2015 à septembre 2016 Lieu : Aire d'organisation nationale (INSET d'ANGERS) Bordeaux pour les tests et regroupements
Administrateur catégorie A+ examen	En attente des dates pour 2015 information auprès de l'INSET d'Angers	Non déterminée information auprès de l'INSET d'Angers		<i>Attachés principaux, directeurs territoriaux, conseillers principaux des APS de 2^{ème} et 1^{ère} classe justifiant au 1^{er} janvier de l'année de l'examen de 4 ans de services effectifs dans l'un de ces grades et fonctionnaires territoriaux de cat A ayant occupé pendant au moins 6 ans un ou plusieurs emplois fonctionnels (liste à retrouver dans le décret n°2013-766 du 23 août 2013).</i> Les épreuves de l'examen : <ul style="list-style-type: none"> ■ examen du dossier du candidat de chaque candidat permettant d'apprécier son parcours professionnel et son aptitude à intégrer le cadre d'emplois des administrateurs territoriaux et tenant compte notamment des fonctions d'encadrement ou de conception exercées par le candidat ■ entretien avec le jury destiné à apprécier les motivations et les aptitudes du candidat. Le jury dispose des évaluations ou notations obtenues par le candidat au cours des 10 dernières années Dispositif national de préparation comportant uniquement une préparation à l'épreuve orale d'admission, accessible aux candidats admissibles. Durée : 2 jours Période : août 2015 (à confirmer) Lieu : INSET d'Angers

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Date	Période d'inscription préparation	Test	Modalités pédagogiques et d'organisation
Attaché principal catégorie A examen	6 avril 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2016	Pas de test	<p><i>Attachés justifiant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement, d'une durée de 3 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et comptant au moins 1an d'ancienneté dans le 5^e échelon du grade d'attaché.</i></p> <p>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ note à partir d'un dossier de mise en situation professionnelle ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse et à la capacité à proposer des solutions opérationnelles argumentées ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 13 jours environ Période : novembre 2016 à avril 2017 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>
Attaché catégorie A concours : interne/externe/ 3 ^e concours	24 novembre 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2015	Pas de test	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport comportant des solutions opérationnelles (interne /3^e concours) ■ note sur dossier en lien avec les C.T. (externe) ■ composition sur un sujet d'ordre général relatif à la place et au rôle des CT (externe) ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : de 13 jours (interne et 3^e concours) à 15 jours (externe) environ Période : mars à novembre 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants.</p>

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Date	Période d'inscription préparation	Test	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Rédacteur principal de 1^{re} et 2^e classe</p> <p>catégorie B</p> <p>examen avancement de grade</p> <p>promotion interne</p>	<p>29 sept. 2016</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 2 janvier au 15 février 2015</p>	<p>Test avril 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hiérarchisation de l'information et raisonnement logique, - Synthèse et développement, - Culture générale et territoriale <p>Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats au test : 7 jours au 2^{ème} semestre 2015.</p>	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 13 jours environ Période : janvier à septembre 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>
<p>Rédacteur principal de 2^e classe</p> <p>catégorie B</p> <p>concours : interne/externe/ 3^e concours</p> <div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Décrets 2012-924 du 30 juillet 2012 et 2012-942 du 1^{er} août 2012</p> </div>	<p>12 octobre 2017</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 2 janvier au 15 février 2016</p>	<p>Test avril 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hiérarchisation de l'information et raisonnement logique, - Synthèse et développement, - Culture générale et territoriale <p>Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats au test : 7 jours au 2^{ème} semestre 2016.</p>	<p><i>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours.</i></p> <p><i>Concours externe : ouvert aux titulaires d'un diplôme sanctionnant 2 années de formation homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</i></p> <p><i>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, correspondant aux missions d'un rédacteur territorial principal de 2e classe, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ réponses à une série de questions sur les CT ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 18 jours environ Période : janvier à septembre 2017 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Date	Période d'inscription préparation	Test	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Rédacteur territorial</p> <p>catégorie B</p> <p>concours : interne/externe/3e concours</p> <div style="border: 1px dashed black; padding: 5px; width: fit-content; margin-top: 10px;"> Décrets 2012-924 du 30 juillet 2012 et 2012-942 du 1^{er} août 2012 </div>	<p>12 octobre 2017</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 2 janvier au 15 février 2016</p>	<p>Test avril 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hiérarchisation de l'information et raisonnement logique, - Synthèse et développement, - Culture générale et territoriale <p>Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats au test : 7 jours au 2^{ème} semestre 2016.</p>	<p>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.</p> <p>Concours externe : ouvert aux titulaires d'un bac de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</p> <p>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant au 1^{er} janv. de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités prof., correspondant aux missions d'un rédacteur territorial, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note sur un domaine au choix : finances, droit public, action sanitaire et sociale, droit civil (interne/3^e concours) ■ rédaction d'une note sur les notions générales des CT (externe) ■ réponses à une série de questions en relation avec les CT au choix : finances, droit public, action sanitaire et sociale, droit civil (externe) ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : de 11 jours (interne et 3^e concours) à 18 jours (externe) environ</p> <p>Période : janvier à septembre 2017 (externes) de mars à septembre 2017 (interne/3^e concours)</p> <p>Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

CONCOURS / EXAMEN		PRÉPARATION		
Intitulé	Date	Période d'inscription préparation	Test	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Adjoint administratif 1^e classe</p> <p>catégorie C</p> <p>concours : interne/externe/ 3e concours</p>	<p>17 mars 2016</p> <p>15 mars 2018</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Inscriptions closes pour le concours 2016</p> <p>Prochaines inscriptions : Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2016 pour le concours 2018</p>	<p>Test en novembre 2016 :</p> <p>-français : grammaire, orthographe, compréhension d'un texte, rédaction</p> <p>-Mathématiques : l'écriture des nombres, les quatre opérations, la résolution de problèmes simples, géométrie...</p> <p>Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats aux tests :</p> <p>7j en maths et/ou 5 à 10j en français au 1^{er} semestre 2017</p>	<p>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ français : compréhension de texte, vocabulaire, orthographe, grammaire ■ tableau numérique ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 14 jours environ</p> <p>Période : septembre 2017 à mars 2018</p> <p>Lieux : Bordeaux et antennes départementales</p>
<p>Adjoint administratif 1^e classe</p> <p>catégorie C</p> <p>examen</p>	<p>14 mars 2017</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2015</p>	<p>Test en novembre 2015 :</p> <p>-français : grammaire, orthographe, compréhension d'un texte, rédaction</p> <p>-Mathématiques : l'écriture des nombres, les quatre opérations, la résolution de problèmes simples, géométrie...</p> <p>Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats aux tests :</p> <p>7j en maths et/ou 5 à 10j en français au 1^{er} semestre 2016</p>	<p><i>Adjoints administratifs territoriaux de 2^e classe ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade</i></p> <p>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réponses à 3 à 5 questions ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 10 jours environ</p> <p>Période : novembre 2016 à mars 2017</p> <p>Lieux : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIÈRE ANIMATION

CONCOURS / EXAMEN		PRÉPARATION		
Intitulé	Date	Période d'inscription préparation	Test	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Animateur principal de 1^{ère} et 2^e classe</p> <p>catégorie B</p> <p>examen avancement de grade promotion interne</p>	<p>22 sept. 2016</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2015</p>	<p>Pas de test</p>	<p><i>1^{ère} classe</i> : Fonctionnaires justifiant d'au moins 2 ans dans le 5^e échelon d'animateur principal territorial de 2^e classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</p> <p><i>2^e classe PI</i> : Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation titulaires des grades d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe et d'adjoint d'animation principal de 2^e classe, comptant au moins 12 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 années au moins dans le cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation.</p> <p><i>2^e classe AG</i> : Fonctionnaires justifiant d'au moins un 1 an dans le 4^e échelon d'animateur territorial et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 13 jours environ Période : février à septembre 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIERE ANIMATION

CONCOURS/EXAMEN		PRÉPARATION		
Intitulé	Date	Période d'inscription préparation	Test	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Animateur principal de 2^e classe</p> <p>catégorie B</p> <p>concours : interne/externe/ 3^e concours</p>	<p>17 sept. 2015</p> <p>21 septembre 2017</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Inscriptions closes pour le concours 2015</p> <p><u>Prochaines inscriptions</u> : en 2016</p>	<p>A déterminer</p>	<p><u>Concours interne</u> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.</p> <p><u>Concours externe</u> : ouvert aux titulaires de l'un des diplômes homologués au niveau III (DEJEPS-DUT Carrières sociales-DEUST animation) ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13.02.2007.</p> <p><u>3^e concours</u> : ouvert aux candidats justifiant au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, correspondant aux missions d'un animateur territorial principal de 2^e classe, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association.</p> <p>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles ■ réponses à des questions sur l'animation (interne/3^e concours) ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : de 13 jours (externe) à 18 jours (interne/3^e concours) environ</p> <p>Période : janvier à septembre 2017</p> <p>Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIÈRE ANIMATION

CONCOURS / EXAMEN		PRÉPARATION		
Intitulé	Date	Période d'inscription préparation	Test	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Animateur</p> <p>catégorie B</p> <p>concours : interne/externe/ 3e concours</p>	<p>17 sept. 2015</p> <p>21 septembre 2017</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Inscriptions closes pour le concours 2015</p> <p><u>Prochaines inscriptions :</u> en 2016</p>	<p>A déterminer</p>	<p><u>Concours interne</u> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours.</p> <p><u>Concours externe</u> : ouvert aux titulaires du brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse (BEATEP) ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) dans les spécialités correspondant à la définition des missions confiées aux membres du cadre d'emplois et dont la liste est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé des CT, du ministre chargé de la FP et du ministre chargé de la jeunesse.</p> <p><u>3^e concours</u> : ouvert aux candidats justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, correspondant aux missions d'un animateur territorial, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association.</p> <p>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note (interne, 3^e concours) ■ Réponses à 3 à 5 questions à partir d'un dossier portant sur l'animation (externe) ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : de 10 jours (externe) à 11 jours (interne/3^e concours) environ</p> <p>Période : mars à septembre 2017</p> <p>Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIERE ANIMATION

CONCOURS / EXAMEN		PRÉPARATION		
Intitulé	Date	Période d'inscription préparation	Test	Modalités pédagogiques et d'organisation
Adjoint d'animation 1^e classe catégorie C concours : interne/externe/ 3e concours	23 mars 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2016	Pas de test	Méthodologie et entraînement aux épreuves : <ul style="list-style-type: none"> ■ QCM environnement territorial / hygiène / sécurité (externe) ■ QCM accueil / compréhension du public / droits de l'enfant (interne) ■ rédaction d'une note (interne) ■ série de questions sur la résolution d'un cas pratique (3^e concours) ■ hygiène et sécurité ■ environnement territorial ■ entretien avec le jury <p> Durée : de 9 à 14 jours environ en fonction du type de concours Période : novembre 2016 à mars 2017 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants </p>
Adjoint d'animation 1^e classe catégorie C examen avancement de grade	22 mars 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	<i>Adjoints territoriaux d'animation de 2^e classe ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade</i> <p> Méthodologie et entraînement aux épreuves : <ul style="list-style-type: none"> ■ réponses à 3 à 5 questions ■ environnement territorial ■ entretien avec le jury <p> Durée : 10 jours environ Période : octobre 2015 à mars 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants </p> </p>

FILIERE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUES

CONCOURS / EXAMEN		PRÉPARATION		
Intitulé	Date	Période d'inscription préparation	Test	Modalités pédagogiques et d'organisation
Conservateur des bibliothèques catégorie A+ concours interne	Mai 2016 information auprès de l'INSET de Nancy	<u>A déterminer</u> information auprès de l'INSET de Nancy	sept. 2015 Test de sélection numéris clausus Rédaction d'un plan très détaillée à partir d'un sujet de CG Rédaction d'une courte synthèse à partir d'un dossier Questionnaire de motivation	Dispositif national : . 4 regroupements de 3 jours – pour chaque regroupement : un temps animé par des intervenants et un concours blanc .1 regroupement de 3 jours d'entraînements à l'oral pour les admissibles Durée : 15 jours Période : A déterminer Lieux : INSET de Nancy Bordeaux pour le test et les concours blancs
Conservateur du patrimoine catégorie A+ concours interne	août 2016 information auprès de l'INSET de Nancy	<u>A déterminer</u> information auprès de l'INSET de Nancy	Nov. 2015 Test de sélection numéris clausus Positionnement culture générale Analyse et commentaire d'un document Questionnaire de motivation	Dispositif national . 4 regroupements de soutien méthodologique et 3 concours blancs .1 regroupement de 3 jrs pour des entraînements à l'oral -pour les admissibles Durée : 15,5 jours Période : A déterminer Lieux : INSET de Nancy Bordeaux pour le test et les concours blancs

FILIERE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUES

CONCOURS/EXAMEN		PRÉPARATION		
Intitulé	Date	Période d'inscription préparation	Test	Modalités pédagogiques et d'organisation
Bibliothécaire catégorie A concours interne/externe	23 mai 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	2016	A déterminer	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ note de synthèse ■ étude de cas (interne) ■ composition spécialisée (externe) ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p> Durée : 15 jours (externe) à 17 jours (interne) environ Période : octobre 2016 à mai 2017 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs </p>
Attaché de conservation du patrimoine catégorie A concours interne/externe/3 ^e concours	18 mai 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ commentaire de texte ■ note de synthèse ■ composition (externe/3^e concours) ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p> Durée : 15 jours (interne) à 19 jours (externe/3^e concours) environ Période : octobre 2015 à mai 2016 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs </p>

FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUES

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques</p> <p>concours : interne/externe/ 3^e concours CAT B</p>	<p>27 octobre 2016</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2015</p>	<p>Pas de test</p>	<p><u>Concours interne</u> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.</p> <p><u>Concours externe</u> : ouvert aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</p> <p>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, correspondant aux missions d'un assistant territorial de conservation, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note portant sur la spécialité ■ questionnaire de 3 à 5 questions portant sur la spécialité (externe) ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 11 jours (interne et 3^e concours) à 16 jours environ</p> <p>Période : février à octobre 2016</p> <p>Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs</p>

FILIERE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUES

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe</p> <p>concours : interne/externe/ 3^e concours CAT B</p>	<p>27 oct. 2016</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2015</p>	<p>Pas de test</p>	<p>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.</p> <p>Concours externe : ouvert aux titulaires d'un diplôme sanctionnant 2 années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13.02.2007.</p> <p>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, correspondant aux missions d'un assistant territorial de conservation principal de 2^e classe, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note portant sur la spécialité ■ questionnaire de 3 à 5 questions portant sur la spécialité (interne et 3^e concours) ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 11 jours (externe) à 16 jours (interne/3^e concours) environ Période : février à octobre 2016 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs</p>

FILIERE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUES

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe</p> <p>examen promotion interne CAT B</p>	<p>18 mai 2017</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>2016</p>	<p>A déterminer</p>	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine titulaires du grade d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe ou d'adjoint du patrimoine principal de 2^e classe, comptant au moins 12 ans de services publics effectifs, dont 5 années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois à caractère culturel en position d'activité ou de détachement.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note portant sur la spécialité ■ questionnaire de 3 à 5 questions portant sur la spécialité (externe et 3^e concours) ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 16 jours environ Période : octobre 2016 à mai 2017 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs</p>
<p>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe</p> <p>examen avancement de grade CAT B</p>	<p>24 mai 2016</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 2 janvier au 15 février 2015</p>	<p>Pas de test</p>	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un 1 an dans le 4^e échelon d'assistant territorial de conservation et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note portant sur la spécialité ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 11 jours environ Période : novembre 2015 à mai 2016 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs</p>

FILIÈRE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUES

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1^{ère} classe</p> <p>examen avancement de grade CAT B</p>	<p>24 mai 2016</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 2 janvier au 15 février 2015</p>	<p>Pas de test</p>	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins 2 ans dans le 5^e échelon d'assistant territorial de conservation principal de 2^e classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note portant sur la spécialité ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 11 jours environ Période : novembre 2015 à mai 2016 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs</p>

FILIERE CULTURELLE / PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUES

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Adjoint du patrimoine 1^e classe concours : interne/ externe/ 3 ^e concours CAT C	16 mars 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	2016	A déterminer	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ résolution d'un cas pratique ■ questionnaire portant sur le fonctionnement des services : accueil du public, animation, sécurité des pers. et bâtiments (externe/3^e concours) ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p> Durée : 8 jours (interne) à 12 jours (externe/3^e concours) environ Période : octobre 2016 à mars 2017 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs </p>
Adjoint du patrimoine 1^e classe Examen avancement de grade CAT C	24 mars 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	<i>Adjoints territoriaux du patrimoine de 2^e classe ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade</i> <p> Méthodologie et entraînement aux épreuves : <ul style="list-style-type: none"> ■ réponses à 3 à 5 questions ■ environnement territorial ■ entretien avec le jury <p> Durée : 10 jours environ Période : octobre 2015 à mars 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants </p> </p>

FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1 ^{er} et 2 ^e catégorie concours examen PI CAT A	16 mai 2018 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	A déterminer	A déterminer	Epreuves du concours : Spécialité musique : ■ étude de cas ■ exposé du candidat suivi d'un entretien Spécialité arts plastiques : ■ rédaction d'un mémoire ■ note de synthèse ■ entretien avec le jury Préparation proposée : environnement territorial et/ou ressources en ligne méthodologie de l'épreuve d'entretien Période : à déterminer Lieu : préparation nationale
Professeur d'enseignement artistique concours CAT A	A partir du 23 janvier 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	2 janvier au 15 février 2016	Pas de test	Epreuves concernées par une préparation: concours externe ■ examen du CA ainsi que des titres et pièces dont il juge utile de faire état et entretien avec le jury qui doit permettre d'apprécier l'expérience professionnelle des candidats et leurs aptitudes à exercer leur profession dans le cadre des missions dévolues à ce cadre d'emplois concours interne ■ entretien au cours duquel le candidat présente un exposé sur la manière dont il envisage l'exercice des fonctions auxquelles il postule et pendant lequel est appréciée son aptitude à les exercer Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien environnement territorial Durée : 5 jours Période : à déterminer Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs
Professeur d'enseignement artistique Examen PI CAT A	A partir du 12 janv. 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	<i>Fonctionnaires territoriaux qui, âgés de 40 ans au moins, justifient de plus de 10 années de services effectifs accomplis dans un emploi d'ASEA</i> Epreuve concernée par une préparation : ■ entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience, ses compétences, sa motivation et son projet pédagogique Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien environnement territorial Durée : 5 jours Période : novembre à décembre 2015 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs



FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Assistant d'enseignement artistique concours CAT B</p>	<p>2^e semestre 2015 sous réserve des modifications réglementaires</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 2 janvier au 15 février 2015</p>	<p>Pas de test</p>	<p><i>Epreuve concernée par une préparation :</i></p> <p><u>concours externe</u> ■ examen du dossier ainsi que des titres et pièces dont il juge utile de faire état et entretien avec le jury qui doit permettre d'apprécier l'expérience professionnelle des candidats et leurs aptitudes à exercer ses fonctions dans le cadre des missions dévolues à ce cadre d'emplois</p> <p><u>concours interne</u> ■ exposé suivi d'un entretien sur son expérience. L'entretien vise ensuite à apprécier la capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel, son aptitude et sa motivation à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois notamment dans la spécialité choisie.</p> <p>Préparation proposée : constitution du dossier - méthodologie de l'épreuve d'entretien environnement territorial et/ou ressources en ligne</p> <p>Durée : 5 jours Période : à déterminer Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>
<p>Assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe concours CAT B</p>	<p>2^e semestre 2015 sous réserve des modifications réglementaires</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 2 janvier au 15 février 2015</p>	<p>Pas de test</p>	<p><i>Epreuve concernée par une préparation :</i></p> <p><u>concours externe</u> ■ entretien portant sur l'expérience professionnelle, aptitude à exercer ses fonctions dans le cadre des missions dévolues à ce cadre d'emplois et le dossier professionnel constitué par le candidat comportant le DE ainsi que les titres et pièces dont il juge de faire état.</p> <p><u>concours interne</u> ■ exposé suivi d'un entretien sur son expérience. Cette épreuve permet également au candidat d'analyser le déroulement de la séance, de mettre en valeur sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, son aptitude et sa motivation à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois, notamment dans la spécialité choisie.</p> <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien environnement territorial et/ou ressources en ligne</p> <p>Durée : 5 jours Période : à déterminer Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIÈRE CULTURELLE / ARTISTIQUE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe examen avancement de grade CAT B	17 sept. 2018 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	2018	Pas de test	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 4^e échelon d'assistant d'enseignement artistique et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Epreuve concernée par une préparation :</p> <p>■ entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience, sa motivation et son projet pédagogique</p> <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien environnement territorial et/ou ressources en ligne</p> <p>Durée : 5 jours Période : à déterminer Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>
Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe examen avancement de grade CAT B	17 sept. 2018 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	2018	Pas de test	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins 2 ans dans le 5^e échelon d'assistant d'enseignement artistique principal et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Epreuve concernée par une préparation :</p> <p>■ entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience, sa motivation et son projet pédagogique</p> <p>Préparation proposée : méthodologie de l'épreuve d'entretien environnement territorial et/ou ressources en ligne</p> <p>Durée : 5 jours Période : à déterminer Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Directeur de police municipale concours : interne/externe CAT A Centre de gestion	2016	Du 2 janvier au 15 février 2015	A déterminer	Dispositif national Méthodologie, entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note (interne/externe) ■ questionnaire à réponses courtes ou développées de droit public (interne/externe) ■ composition (externe) ■ commentaire de texte (interne) ■ droit pénal général et procédure pénale (interne/externe) ■ entretien avec le jury - <i>pour les admissibles</i> Durée : de 20 à 26 jours environ Dates : à déterminer Lieu : en fonction des effectifs
Directeur de police municipale examen promotion interne CAT A Centre de gestion	2018	non déterminée	A déterminer	<i>Fonctionnaires territoriaux qui, âgés de 38 ans au moins, justifient de plus 10 années de services effectifs accomplis dans un cadre d'emplois de police municipale, dont 5 années au moins en qualité de chefs de service de police municipale</i> Méthodologie et entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ questionnaire à réponses courtes ou plus développées sur le droit public ■ rapport d'analyse et de propositions à partir d'un dossier ■ entretien professionnel avec le jury Durée : de 21 à 23 jours environ Dates : à déterminer Lieu : en fonction des effectifs

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Chef de service de police municipale concours : interne/externe/ 3^e concours CAT B 1^{er} GRADE</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>8 juin 2017</p> <p>Test psychologique (date non déterminée)</p>	2016	A déterminer	<p>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note visant à apporter des solutions aux problèmes ■ réponses à des questions de droit public ■ entretien sur les acquis de l'expérience professionnelle <p>Concours externe : ouvert aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note visant à apporter des solutions aux problèmes ■ réponses à des questions de droit public ■ entretien sur la formation, projet professionnel et motivation <p>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, correspondant aux missions d'un chef de service de police municipale, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note visant à apporter des solutions aux problèmes ■ réponses à des questions de droit public ■ entretien sur les acquis de son expérience <p>Apports de connaissances - Connaissances fondamentales liées aux CT : ressources en ligne + 4 à 6 jours</p> <p>Durée : de 22 à 27 jours environ Dates : à déterminer Lieu : en fonction des effectifs</p>

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Chef de service de police municipale examen promotion interne CAT B 1^{er} GRADE Centre de gestion	8 juin 2017 sous réserve	Du 2 janvier au 15 février 2016	Pas de test	<i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale et du cadre d'emplois des gardes champêtres comptant au moins 8 ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement.</i> Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ questionnaire appelant des réponses courtes portant sur l'organisation de la sécurité et sur les pouvoirs de police du maire ■ résolution d'un cas pratique portant sur les missions incombant aux chefs de service de police municipale ■ entretien sur les acquis de son expérience Apports de connaissances - Connaissances fondamentales liées aux CT : ressources en ligne + 4 à 6 jours (vérifier la durée) Durée : de 19 à 24 jours environ Dates : à déterminer Lieu : en fonction des effectifs
Chef de service de police municipale principal de 2^e classe examen avancement grade CAT B 2^e GRADE Centre de gestion	23 juin 2016 sous réserve	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	<i>Fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 4^e échelon de chef de service de police municipale et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i> Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles – 8 jours ■ entretien sur les acquis de son expérience - 1 jr pour tous + 2 jr pour les admissibles uniquement Connaissances fondamentales liées aux CT : ressources en ligne + 2 jours de regroupement Durée : de 17 à 22 jours environ Dates : à déterminer Lieu : en fonction des effectifs

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Chef de service de police municipale principal de 1^{ère} classe examen avancement grade CAT B 3^e GRADE Centre de gestion	23 juin 2016 sous réserve	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	<p><i>Fonctionnaires justifiant d'au moins 2 ans dans le 5^e échelon de chef de service de police municipale principal de 2^e classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'un rapport assorti de propositions opérationnelles – 8 jrs ■ entretien sur les acquis de son expérience - 1 jr pour tous + 2 jr pour les admissibles uniquement <p>Connaissances fondamentales liées aux CT : ressources en ligne + 2 jours de regroupement</p> <p>Durée : de 17 à 22 jours environ Dates : à déterminer Lieu : en fonction des effectifs</p>
Gardien de police municipale concours CAT C Centre de gestion	28 janvier 2016 sous réserve	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	<p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport -4 jrs ■ réponse à des questions (compréhension et explication de texte) - 3 jrs ■ entretien avec le jury – 2 jrs - portant sur les institutions publiques et la motivation pour les institutions – 3 jrs ■ environnement territorial – 2 jrs - + ressources en ligne <p>Durée : de 16 à 18 jours Dates : à déterminer Lieu : en fonction des effectifs</p>

FILIERE MEDICO-SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Conseiller socio-éducatif concours interne CAT A	8 sept. 2015 14 septembre 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Inscriptions closes pour le concours 2015 <u>Prochaines inscriptions</u> : en 2016	Pas de test	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport avec solutions opérationnelles ■ entretien avec le jury ■ environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 11 jours environ Période : de mars à septembre 2017 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants
Biologiste, Pharmacien, Vétérinaire, concours externes sur titres CAT A	23 nov. 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	2017	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien avec le jury ■ environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 3 jours environ Période : à déterminer Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs
Biologiste, vétérinaire, pharmacien classe exceptionnelle examen avancement de grade cat A	23 nov. 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	2017	Pas de test	<i>Ouvert aux biologistes, vétérinaires et pharmaciens de 2^e classe ayant atteint le 6^e échelon de leur grade ainsi que les biologistes, vétérinaires et pharmaciens de 1^{ère} classe et hors classe qui justifient de 4 ans de service effectifs dans le cadre d'emploi.</i> Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien avec le jury ■ environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 3 jours environ Période : à déterminer Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs

FILIÈRE MEDICO-SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Puéricultrice Médecin concours externes sur titres CAT A	7 février 2017 2 février 2017	2016	Pas de test	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien avec le jury ■ environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 5 jours environ Période : à déterminer Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs
Psychologue Sage-femme concours externes sur titres CAT A	2019	2018	Pas de test	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'un rapport ■ entretien avec le jury ■ environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 9 jours environ Période : à déterminer Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs
Puéricultrice <u>cadre supérieur de santé</u> examen avancement grade CAT A	7 avril 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 1 ^{er} septembre au 15 octobre 2015	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien avec le jury ■ environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 3 jours environ Période : non déterminée Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs
Puéricultrice <u>cadre de santé</u> concours externe sur titres CAT A	7 avril 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 1 ^{er} septembre au 15 octobre 2015	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien avec le jury ■ environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 3 jours environ Période : non déterminée Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs

FILIERE MEDICO-SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Infirmier et Technicien paramédical Cadres de santé concours externes sur titres CAT A	26 mai 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	2016	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : ■entretien avec le jury ■environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 3 jours environ Période : à déterminer Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs
Infirmier en soins généraux concours externe sur titres CAT A	2 février 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2015	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : ■entretien avec le jury ■environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 3 jours environ Période : décembre 2015 à janvier 2016 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs Préparation commune pour les concours externes sur titres avec épreuves de cat. A et B – de la filière médico- sociale
Educateur de jeunes enfants concours externe sur titres cat B	4 février 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : ■rédaction d'un rapport avec propositions opérationnelles ■entretien avec le jury ■environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 11 jours environ Période : octobre 2015 à janvier 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants Préparation commune pour les concours externes sur titres avec épreuves de cat. A et B – de la filière médico- sociale

FILIÈRE MEDICO-SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Assistant socio-éducatif concours externe sur titres cat B	1^{er} octobre 2015 6 octobre 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Inscriptions closes pour le concours 2015 Prochaines inscriptions : 1^{er} septembre au 15 octobre 2015	Pas de test	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'un rapport avec propositions opérationnelles ■ entretien avec le jury ■ environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 11 jours environ Période : mars à septembre 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants Préparation commune pour les concours externes sur titres avec épreuves de cat. A et B – de la filière médico- sociale
Moniteur-Educateur et intervenant familial principal Examen avancement de grade cat B	11 février 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	1^{er} septembre au 15 octobre 2015	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien avec le jury ■ environnement territorial Durée : 3 jours environ Période : décembre 2015 à janvier 2016 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs Préparation commune pour les concours externes sur titres avec épreuves de cat. A et B – de la filière médico- sociale
Moniteur-Educateur et intervenant familial territorial concours externe sur titres cat B	13 février 2018 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	2017	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien avec le jury ■ environnement territorial Durée : 3 jours environ Période : décembre 2017 à janvier 2018 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs Préparation commune pour les concours externes sur titres avec épreuves de cat. A et B – de la filière médico- sociale



FILIERE MEDICO-SOCIALE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Technicien paramédical concours externe sur titres cat B	5 mai 2015 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien avec le jury ■ environnement territorial et/ou ressources en ligne Durée : 3 jours environ Période : mars à avril 2015 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs Préparation commune pour les concours externes sur titres avec épreuves de cat. A et B – de la filière médico- sociale
Auxiliaire de puériculture 1° cl. concours externe sur titres CAT C	7 mars 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2015	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien permettant d'apprécier les capacités professionnelles du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emploi concerné ■ hygiène et sécurité ■ environnement territorial Durée : 6 jours environ Période : novembre 2015 à février 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants
Auxiliaire de soins 1° classe concours externe sur titres CAT C	13 octobre 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 1^{er} janvier au 15 février 2016	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien permettant d'apprécier les capacités professionnelles du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emploi concerné ■ hygiène et sécurité ■ environnement territorial Durée : 7 jours environ Période : mai à octobre 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants

FILIÈRE MEDICO-SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Agent social 1^o classe concours externe sur titres CAT C	13 octobre 2015 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	Méthodologie, entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales, ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions du cadre d'emplois concerné ■ environnement territorial ■ entretien avec le jury permettant d'apprécier la motivation du candidat et son aptitude à exercer les missions incombant au cadre d'emplois concerné <p> Durée : 9 jours environ Dates : avril à octobre 2015 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants </p>
Agent social 1^o classe examen avancement grade CAT C	20 octobre 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2015	Pas de test	<p><i>Agents sociaux de 2^o classe ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade.</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois <p><i>A partir de documents succincts remis au candidat, 3 à 5 questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.</i></p> <p style="padding-left: 20px;">→ appui « formation à distance »</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ environnement territorial ■ entretien destiné à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées <p> Durée : 14 jours environ Période : février à novembre 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants </p>

FILIERE MEDICO-SOCIALE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>ATSEM 1^e classe concours : externe/interne/ 3^e concours CAT C</p>	<p>14 octobre 2015</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Du 2 janvier au 15 février 2015</p>	<p>Pas de test</p>	<p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <p><u>Concours externe</u> –ouverts aux titulaires du CAP petite enfance ou justifiant d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</p> <p>Les épreuves du concours externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ questionnaire à choix multiples de 20 questions portant sur des situations concrètes habituellement rencontrées par les membres du cadre d'emplois dans l'exercice de leurs fonctions ■ entretien avec le jury permettant d'apprécier l'aptitude du candidat et sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois ainsi que ses connaissances de l'environnement professionnel dans lequel il sera appelé à exercer ses fonctions <p><u>Concours interne</u> –ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours de 2 ans au moins de services publics effectifs effectués auprès de jeunes enfants en milieu scolaire et maternel.</p> <p>L'épreuve du concours interne – épreuve unique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien débutant par une présentation par le candidat de son expérience professionnelle et des compétences qu'il a acquises, l'entretien se poursuit par une conversation <p><u>3^e concours</u> -ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, soit : d'une ou de plusieurs activités professionnelles accomplies auprès de jeunes enfants, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association</p> <p>Les épreuves du 3^e concours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 3 à 5 questions à réponse courte posées à partir d'un dossier succinct remis aux candidats portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un ATSEM dans l'exercice de ses fonctions ■ entretien débutant par une présentation par le candidat de son expérience professionnelle et des compétences qu'il a acquises, l'entretien se poursuit par une conversation <p>Durée : 10 à 12 jours environ, en fonction du type de concours Dates : avril à octobre 2015 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

La filière sapeurs-pompiers a subi d'importantes modifications réglementaires.
Décrets en date du 20 avril 2012, n° 2012-522 et 523 – Décrets du 7 mai 2012, n° 2012-726 et 727

Un recensement spécifique auprès des SDIS sera effectué en temps voulu.

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Capitaine concours interne / cat A Direction de la sécurité civile Décrets 2012-523 du 20 avril 2012	Non déterminées	non déterminée	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : ■ Entretien avec le jury Durée : 1 jour Période d'organisation : en fonction de la date du concours Lieu : en fonction des effectifs
Lieutenant SPP 2^e classe concours interne CAT B Direction de la sécurité civile Décrets 2012-522 du 20 avril 2012	Non déterminées	non déterminée	A déterminer	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : ■ Note administrative sur cas concret professionnel comportant des propositions ■ QCM ■ entretien Dispositif en cours d'élaboration Durée : non déterminée Période d'organisation : en fonction de la date du concours Lieu : en fonction des effectifs
Lieutenant SPP 2^e classe examen promotion interne CAT B Direction de la sécurité civile Décrets 2012-522 du 20 avril 2012	A déterminer	Inscriptions closes	Pas de test	Méthodologie et entraînements à l'épreuve de : ■ Rapport sur un cas concret comportant des propositions ■ Entretien Durée : 5 jours + FOAD + 1 J prépa oral Période d'organisation : en fonction de la date du concours Lieu : répartition inter-régionale

FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

La filière sapeurs-pompiers a subi d'importantes modifications réglementaires.
Décrets en date du 20 avril 2012, n° 2012-522 et 523 – Décrets du 7 mai 2012, n° 2012-726 et 727

Un recensement spécifique auprès des SDIS sera effectué en temps voulu.

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Lieutenant SPP 1^o classe concours interne / externe CAT B Direction de la sécurité civile <div style="border: 1px dashed black; padding: 2px; margin-top: 5px;">Décrets 2012-522 du 20 avril 2012</div>	Non déterminées	non déterminée	Pas de test	<p style="color: blue;">(FOAD) Formation à distance aux épreuves du concours interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport avec solutions opérationnelles ■ QCM ■ Entretien <p>Durée : 4 jours en présentiel Période d'organisation : en fonction de la date du concours Lieu : en fonction des effectifs</p>
Lieutenant SPP 1^o classe examen avancement de grade CAT B Direction de la sécurité civile <div style="border: 1px dashed black; padding: 2px; margin-top: 5px;">Décrets 2012-522 du 20 avril 2012</div>	Non déterminées	non déterminée	A déterminer	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Note administrative sur cas concret professionnel comportant des propositions ■ Entretien <p style="text-align: right; color: blue;">Dispositif en cours d'élaboration</p> <p>Durée : non déterminée Période d'organisation : en fonction de la date du concours Lieu : en fonction des effectifs</p>
Lieutenant SPP hors classe examen avancement de grade cat B Direction de la sécurité civile <div style="border: 1px dashed black; padding: 2px; margin-top: 5px;">Décrets 2012-522 du 20 avril 2012</div>	Non déterminées	non déterminée	A déterminer	<p>Méthodologie et entraînements aux épreuves:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Note administrative sur cas concret professionnel comportant des propositions ■ Entretien <p style="text-align: right; color: blue;">Dispositif en cours d'élaboration</p> <p>Durée : non déterminée Période d'organisation : en fonction de la date du concours Lieu : en fonction des effectifs</p>

Consultez les conditions d'accès et les épreuves du concours ou de l'examen que vous souhaitez préparer :
www.interieur.gouv.fr - Sécurité civile -

FILIÈRE SPORTIVE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Conseiller principal des APS examen av. grade CAT A	11 avril 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	2016	A déterminer	<i>Conseillers qui justifient au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement d'une durée de 8 ans de services effectifs accomplis en cat A.</i> Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'un compte-rendu ■ rédaction d'une note ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury Durée : 15 jours environ Période : octobre 2016 à avril 2017 Lieu : préparation nationale
Conseiller des APS concours : interne/externe CAT A	23 janvier 2018 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	A déterminer	A déterminer	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'un rapport avec solutions opérationnelles (interne) ■ réponses à des questions (externe) ■ note de synthèse (externe) ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury Durée : 12 à 16 jours environ Période : avril 2017 à janvier 2018 Lieu : Bordeaux ou aire d'organisation interrégionale selon les effectifs

FILIÈRE SPORTIVE

CONCOURS/EXAMEN		PRÉPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Educateur des APS concours : externe/interne/ 3 ^e concours CAT B	21 janvier 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	<p>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note portant sur l'organisation des APS - 6 jours ■ entretien professionnel - 1 jr + 2 jours <p>Concours externe : ouvert aux titulaires de l'un des diplômes homologués au niveau IV (BEES, BPJEPS) ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ réponses à des questions à partir d'un dossier - 5 jours ■ entretien projet professionnel – 1 jr + 2 jours <p>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, correspondant aux missions d'un éducateur territorial des APS, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note portant sur l'organisation des APS - 6 jours ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien sur l'expérience professionnelle <p>Durées : 10 à 11 jours environ selon le concours Période : septembre 2015 à janvier 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>
Educateur des APS examen promotion interne CAT B	23 janvier 2018 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	A déterminer	A déterminer	<p><i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des opérateurs des APS, titulaires des grades d'opérateur qualifié et d'opérateur principal, comptant au moins 8 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 années au moins dans le cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des APS.</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note portant sur l'organisation des APS ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien sur l'expérience professionnelle <p>Durée : 11 jours environ Période : juin 2017 à janvier 2018 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIÈRE SPORTIVE

CONCOURS/EXAMEN		PRÉPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Educateur des APS principal 2^e classe concours : externe/interne/ 3 ^e concours CAT B	21 janvier 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	<p>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport assorti de propositions opérationnelles ■ réponses à des questions portant sur l'organisation des APS dans les CT ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien professionnel <p>Concours externe : ouvert aux titulaires de l'un des diplômes homologués au niveau III (DEJEPS + certificat de spécialisation) ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport assorti de propositions opérationnelles ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien projet professionnel <p>3^e concours : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, correspondant aux missions d'un éducateur territorial des APS principal de 2^e classe, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport assorti de propositions opérationnelles ■ réponses à des questions portant sur l'organisation des APS dans les CT ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien professionnel <p>Durées : 13 à 18 jours environ selon le concours Période : mai 2015 à janvier 2016 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIÈRE SPORTIVE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Educateur des APS principal 2^e classe examen promotion interne CAT B	23 janvier 2018 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	A déterminer	A déterminer	<i>Fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des opérateurs des APS, titulaires des grades d'opérateur qualifié et d'opérateur principal, comptant au moins 10 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 années au moins dans le cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des APS.</i> Méthodologie, entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ rédaction d'une note assortie de propositions opérationnelles ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury Durée : 13 jours environ Période : juin 2017 à janvier 2018 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants
Educateur des APS principal 2^e classe examen avancement grade CAT B	19 janvier 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	01 septembre au 15 octobre 2015	Pas de test	<i>Fonctionnaires justifiant d'au moins un 1 an dans le 4^e échelon d'éducateur territorial des APS et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i> Méthodologie, entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport assorti de propositions opérationnelles ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury Durée : 13 jours environ Période : avril 2016 à janvier 2017 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants
Educateur des APS principal de 1^{ère} classe examen avancement grade CAT B	19 janvier 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	01 septembre au 15 octobre 2015	Pas de test	<i>Fonctionnaires justifiant d'au moins 2 ans dans le 5^e échelon d'éducateur des APS de 2^e classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.</i> Méthodologie, entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport assorti de propositions opérationnelles ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury Durée : 13 jours environ Période : avril 2016 à janvier 2017 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants

FILIÈRE SPORTIVE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Opérateur des APS concours externe CAT C	A déterminer Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	A déterminer	A déterminer	<p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ questionnaire à choix multiples relatif à la connaissance de la réglementation sportive et de l'organisation du sport dans les CT ■ rédaction d'un rapport à partir d'un dossier relatif à un évènement ou à un incident ayant eu lieu sur un équipement d'activités physiques et sportives fréquenté par différents publics et recevant ou non des spectateurs ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 10 jours environ Période : à déterminer Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIERE TECHNIQUE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Ingénieur en chef concours interne CAT A+ CNFPT	Organisé par le CNFPT En 2015 (en attente des dates : www.cnfpt.fr)	Inscriptions closes	Test le 20 octobre 2014 - Analyse et synthèse de documents : A partir des données fournies, les questions posées permettent d'évaluer la capacité des candidats à traiter des informations complexes, à les synthétiser et problématiser. Durée : 2h30 – Coef.4 -Positionnement en culture générale et territoriale et mise en situation professionnelle. Durée : 1h30 – Coef.3 -Questionnaire de motivation A rapporter le jour du test (téléchargeable sur le site www.cnfpt.fr)	Contenu indicatif : Dans le cadre global de la réforme liée au cadre d'emplois des ingénieurs en chef, les modalités et le contenu du concours pourront être revus ; le dispositif de préparation tiendra compte de ces évolutions. Durée : 12.5 jours Période : De juin à novembre 2015 Lieu : INSET de Montpellier
Ingénieur en chef examen CAT A+ CNFPT	non déterminées (en attente des évolutions réglementaires)	Voir site www.inet.cnfpt.fr www.cnfpt.fr	Pas de test	<i>Les ingénieurs et les ingénieurs principaux qui justifient, au plus tard au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement, de 12 ans de services effectifs accomplis en position d'activité dans le cadre d'emplois ou en position de détachement hors du cadre d'emplois.</i> Méthodologie et entraînement à l'épreuve de : ■ conversation avec le jury Durée : 3 jours Dates : en fonction de la date de l'examen Lieu : à déterminer

FILIERE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Ingénieur concours interne CAT A Centre de gestion	14 juin 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Inscriptions closes pour le concours 2017	Test le 24 novembre 2014 : -hiérarchisation de l'information et raisonnement logique, -synthèse et développement, -culture générale et territoriale -Maths niveau classe de terminale scientifique Remise à niveau tremplin selon résultats au test 6 jours mathématiques et/ou 4j expression écrite Période : février à Novembre 2015 Lieu : Bordeaux ou inter-région	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ maths et physique appliquées ■ rédaction d'une note avec propositions ■ culture juridique ■ établissement d'un projet (stage options 5 jours) ■ entretien avec le jury Durée : 33 jours environ + stages options 5 jours Dates : de janvier 2016 à juin 2017 pour les épreuves écrites Lieux : Bordeaux (maths/physique et note) Nationale (options)
Ingénieur concours externe CAT A Centre de gestion	17 juin 2015 14 juin 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Inscriptions closes pour le concours 2015 <u>Prochaines inscriptions :</u> 2016	Pas de test	Méthodologie et entraînements aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ note avec propositions ■ conférences thématiques et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury Durée : 13 jours environ Dates : de décembre 2016 à juin 2017 Lieu : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants

FILIERE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Ingénieur examens promotion interne CAT A Centre de gestion	16 Juin 2016 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Pas de test	<p>1. <i>Ouvert aux membres du cadre d'emplois des techniciens territoriaux justifiant de 8 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois technique de catégorie B.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ note avec propositions ■ établissement d'un projet par option (préparation nationale) ■ conférences et/ou ressources en ligne ■ entretien avec le jury <p>Durée : 12 jours + stages option 5 jours Dates : octobre 2015 à juin 2016 Lieux : Bordeaux et nationale pour les préparations aux options</p> <p>2. <i>Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux qui, seuls de leur grade, dirigent depuis au moins 2 ans la totalité des services techniques des communes ou des EPCI de moins de 20 000 habitants dans lesquelles il n'existe pas d'ingénieur ou d'ingénieur principal.</i></p> <p>Méthodologie et entraînements à l'épreuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ entretien avec le jury ■ conférences et/ou ressources en ligne <p>Durée : 4 jours environ Dates : à déterminer Lieu : Bordeaux</p>

FILIERE TECHNIQUE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Technicien territorial concours : externe/ interne/ 3^e concours CAT B</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>14 avril 2016</p> <p>12 avril 2018</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Inscriptions closes pour le concours 2016</p> <p><u>Prochaines inscriptions :</u> 2016</p>	<p>Test 4 décembre 2014 : -hiérarchisation de l'information et raisonnement logique, -analyse et développement, -synthèse et développement, -culture générale, territoriale et projet professionnel</p> <p>Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats au test : 7 jours de mars à juin 2015</p>	<p><u>Concours externe</u> : ouvert aux titulaires d'un baccalauréat technologique, ou d'un baccalauréat professionnel, ou d'un diplôme homologué au niveau IV sanctionnant une formation technico-professionnelle ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret 2007-196 du 13 février 2007 correspondant à l'une des spécialités ouvertes.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ réponses à des questions techniques à partir d'un dossier portant sur la spécialité ■ conférences sur les connaissances fondamentales sur les CT et/ou ressources en ligne ■ apports de connaissances sur les spécialités : ressources en lignes ■ entretien avec le jury <p><u>Concours interne</u> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport technique à partir d'un dossier sur la spécialité ■ conférences sur les connaissances fondamentales sur les CT et/ou ressources en ligne ■ apports de connaissances sur les spécialités : ressources en lignes ■ entretien avec le jury <p><u>3^e concours</u> : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, correspondant aux missions d'un technicien, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association.</p> <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport technique à partir d'un dossier sur la spécialité ■ conférences sur les connaissances fondamentales sur les CT et/ou ressources en ligne ■ apports de connaissances sur les spécialités : ressources en lignes ■ entretien avec le jury <p>Durée : 12 jours environ - externe 13 jours environ – interne et 3e voie</p> <p>Dates : octobre 2015 à avril 2016</p> <p>Lieux : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIERE TECHNIQUE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Technicien principal 2^e classe concours : externe/interne/ 3^e concours CAT B</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>14 avril 2016</p> <p>12 avril 2018</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Inscriptions closes pour le concours 2016</p> <p><u>Prochaines inscriptions : 2016</u></p>	<p>Test 4 décembre 2014 :</p> <p>-hiérarchisation de l'information et raisonnement logique,</p> <p>-synthèse et développement,</p> <p>-culture générale territoriale et projet professionnel</p> <p>Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats au test : 7 jours de mars à juin 2015</p>	<p><u>Concours interne</u> : ouvert aux fonctionnaires et agents publics comptant au moins 4 ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année du concours.</p> <p>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport technique sur la spécialité assorti de propositions opérationnelles ■ étude de cas portant sur la spécialité ■ conférences sur les connaissances fondamentales sur les CT et/ou ressources en ligne ■ apports de connaissances sur les spécialités : ressources en lignes ■ entretien avec le jury <p><u>Concours externe</u> : ouvert aux titulaires d'un diplôme sanctionnant 2 années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret 2007-196 du 13 février 2007 correspondant à l'une des spécialités ouvertes.</p> <p>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport technique sur la spécialité assorti de propositions opérationnelles ■ conférences sur les connaissances fondamentales sur les CT et/ou ressources en ligne ■ apports de connaissances sur les spécialités : ressources en lignes ■ entretien avec le jury <p><u>3^e concours</u> : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, correspondant aux missions d'un technicien principal de 2^e classe, ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une CT, ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'association.</p> <p>Méthodologie et entraînement aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport technique sur la spécialité assorti de propositions opérationnelles ■ étude de cas portant sur la spécialité ■ conférences sur les connaissances fondamentales sur les CT et/ou ressources en ligne ■ apports de connaissances sur les spécialités : ressources en lignes ■ entretien avec le jury <p>Durée : 21 jours environ-interne et 3e concours 15 jours environ- externe</p> <p>Dates : octobre 2015 à avril 2016</p> <p>Lieux : Bordeaux et les antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Technicien principal 2^e classe examen promotion interne CAT B Centre de gestion	13 avril 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 1 ^{er} septembre au 15 octobre 2015	Test en novembre/ décembre 2015 : -hiérarchisation de l'information et raisonnement logique, -synthèse et développement, -culture générale territoriale et projet professionnel Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats au test : 1 ^{er} semestre 2016	<p><u>Examen par voie de promotion interne</u> ouvert :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux fonctionnaires du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux qui comptent 8 ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 ans au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique ; • aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux titulaires du grade d'adjoint technique principal de 1^o classe ou d'adjoint technique principal de 2^o classe comptant au moins 10 ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont 5 ans au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique ; • aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement titulaires du grade d'adjoint technique principal de 1^o classe des établissements d'enseignement ou d'adjoint technique principal de 2^o classe des établissements d'enseignement comptant au moins 10 ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat , dont 5 ans au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique. <p>Méthodologie et entraînements aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ rapport technique assorti de propositions opérationnelles ■ conférences sur les connaissances fondamentales sur les CT et/ou ressources en ligne ■ apports de connaissances sur les spécialités : ressources en lignes ■ entretien avec le jury <p>Durée : 15 jours environ Dates : octobre 2016 à avril 2017 Lieux : Bordeaux et les antennes départementales si effectifs suffisants</p>

FILIERE TECHNIQUE

CONCOURS / EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Technicien principal 2^e classe examen avancement de grade CAT B Centre de gestion	13 avril 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 1 ^{er} septembre au 15 octobre 2015	Test en novembre/ décembre 2015 : -hiérarchisation de l'information et raisonnement logique, -synthèse et développement, -culture générale territoriale et projet professionnel Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats au test : 1^{er} semestre 2016	<u>Examen par voie d'avancement de grade</u> ouvert : • aux fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 4 ^e échelon de technicien et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau. Méthodologie et entraînements aux épreuves de : ■ rapport technique assorti de propositions opérationnelles ■ conférences sur les connaissances fondamentales sur les CT et/ou ressources en ligne ■ apports de connaissances sur les spécialités : ressources en lignes ■ entretien avec le jury Durée : 15 jours environ Dates : octobre 2016 à avril 2017 Lieux : Bordeaux et les antennes départementales si effectifs suffisants
Technicien principal 1^{ère} classe examen avancement grade CAT B Centre de gestion	13 avril 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 1 ^{er} septembre au 15 octobre 2015	Test en novembre/ décembre 2015 : -hiérarchisation de l'information et raisonnement logique, -synthèse et développement, -culture générale territoriale et projet professionnel Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats au test : 1^{er} semestre 2016	Fonctionnaires justifiant d'au moins 2 ans dans le 5 ^e échelon de technicien de 2 ^e classe et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau. Méthodologie et entraînement aux épreuves de : ■ rapport technique assorti de propositions opérationnelles ■ conférences sur les connaissances fondamentales sur les CT et/ou ressources en ligne ■ apports de connaissances sur les spécialités : ressources en lignes ■ entretien avec le jury Durée : 15 jours environ Dates : octobre 2016 à avril 2017 Lieux : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants

FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Agent de maîtrise territorial concours : interne/externe/ 3 ^e concours CAT C Centre de gestion	26 janvier 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Test en avril 2015 : -français : grammaire, orthographe, compréhension d'un texte, rédaction -Mathématiques : l'écriture des nombres, les quatre opérations, la résolution de problèmes simples, géométrie...	Méthodologie et entraînement aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ Résolution du cas pratique (externe/interne/3^e Concours) ■ Vérification au moyen de questionnaire ou tableaux ou graphiques (interne/3eConcours) ■ mathématiques ■ hygiène et sécurité ■ environnement territorial ■ entretien avec le jury Durée : 13 à 16 jours environ en fonction du concours Dates : mars 2016 à janvier 2017 Lieux : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants
Agent de maîtrise territorial examen promotion interne Centre de gestion	26 Janvier 2017 Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Du 2 janvier au 15 février 2015	Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats aux tests : 7j en maths et/ou 5 à 10j en français : mai 2015 à janvier 2016	<i>Fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux comptant au moins 8 ans de services effectifs, y compris la période normale de stage, dans un ou plusieurs grades de leur cadre d'emplois et ayant atteint au moins le 5^e échelon du grade d'adjoint technique de 2^e classe.</i> Méthodologie et entraînement aux épreuves de : <ul style="list-style-type: none"> ■ résolution d'un cas portant sur les missions des agents de maîtrise et sur l'encadrement ■ hygiène et sécurité ■ environnement territorial ■ entretien avec le jury Durée : 10 jours environ Dates : mars 2016 à janvier 2017 Lieux : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants

FILIERE TECHNIQUE

CONCOURS/ EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
<p>Adjoint technique territorial 1^{er} classe concours : interne/externe/ 3^{es} concours CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>19 janvier 2016</p> <p>18 janvier 2018</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Inscriptions closes pour le concours 2016</p> <p>Prochaines inscriptions : Du 2 janvier au 15 février 2016</p>	<p>Test en mai 2016 : -français : grammaire, orthographe, compréhension d'un texte, rédaction -Mathématiques : l'écriture des nombres, les quatre opérations, la résolution de problèmes simples, géométrie...</p>	<p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ français / maths - en lien avec l'épreuve de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou à compléter ■ hygiène et sécurité ■ environnement territorial ■ formation sur les spécialités ■ entraînement à l'épreuve orale (hors pratique) <p>Durée totale : 11 jours environ Dates prévisionnelles : mars à décembre 2017 Lieux : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>
<p>Adjoint technique territorial 1^{er} classe examen avancement de grade CAT C</p> <p>Centre de gestion</p>	<p>19 janvier 2016</p> <p>18 janvier 2018</p> <p>Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département</p>	<p>Inscriptions closes pour le concours 2016</p> <p>Prochaines inscriptions : Du 2 janvier au 15 février 2016</p>	<p>Remise à niveau préalable à la préparation, selon résultats aux tests : 7j en maths et/ou 5 à 10j en français : 2^{ème} semestre 2016</p>	<p><i>Adjoints techniques territoriaux de 2^o classe ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade.</i></p> <p>Méthodologie, entraînements et apports de connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ français et maths – en lien avec l'épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité - <p><i>Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ environnement territorial ■ hygiène et sécurité ■ formation sur les spécialités ■ entraînement à l'épreuve d'admission (hors épreuve pratique) <p>Durée totale : 11 jours environ Dates prévisionnelles : mars à décembre 2017 Lieux : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants</p>



FILIÈRE TECHNIQUE

CONCOURS/EXAMEN		PREPARATION		
Intitulé	Dates	Période d'inscription préparation	Tests	Modalités pédagogiques et d'organisation
Adjoint technique des établissements d'enseignement de 1^{er} classe Concours CAT C Centre de gestion	Non programmées Centres de gestion Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Non programmé	A déterminer	Durée : à déterminer Période : ultérieure Lieu : selon l'origine géographique des inscrits
Adjoint technique Principal des établissements d'enseignement de 2^{er} classe concours : interne/externe/ 3 ^{es} concours CAT C Centre de gestion	Non programmé En Aquitaine Voir le CDG organisateur sur le site du CDG de votre département	Non programmé	A Déterminer	Méthodologie, entraînements et apports de connaissances : <ul style="list-style-type: none"> ■ épreuve de cas pratique ■ vérification au moyen de questionnaires ou tableaux ou graphiques ■ mathématiques ■ hygiène et sécurité ■ environnement territorial ■ apports de connaissances sur les spécialités ■ entretien avec le jury Durée totale : 11 jours environ Dates : Lieux : Bordeaux et antennes départementales si effectifs suffisants



LES INTERLOCUTEURS EN REGION AQUITAINE PREPARATION CONCOURS ET EXAMENS

Coordination régionale :

Stéphanie PAUL – Conseiller formation

stephanie.paul@cnfpt.fr

Kristell DUVAL – Assistante de formation

kristell.duval@cnfpt.fr

Bénédicte DEDIEU – Assistante de formation

benedicte.dedieu@cnfpt.fr

Sabrina BIN – Secrétaire de formation

sabrina.bin@cnfpt.fr

Antennes départementales

Antenne 24

Géraldine GROPETTI – Responsable antenne

geraldine.gropetti@cnfpt.fr

Marie-José MALEJAC – Conseiller formation

mariejose.malejac@cnfpt.fr

Nadine Marcelino – Assistante de formation

nadine.marcelino@cnfpt.fr

Antenne 40 :

Christine COUTURIER – Responsable antenne

christine.couturier@cnfpt.fr

Dominique RACZYNSKI – Secrétaire de formation

dominique.raczynski@cnfpt.fr

Antenne 47 :

Chantal BOUDIT – Responsable antenne

chantal.boudit@cnfpt.fr

Murielle BELFIX – Conseiller formation

murielle.belfix@cnfpt.fr

Antenne 64 :

Magali BORDENAVE – Conseiller formation

magali.bordenave@cnfpt.fr

Sandra OLIVARES – Assistante formation

sandra.olivares@cnfpt.fr

